

304-12-2016

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHÉMINES
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION
DU BUDGET 2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD,
TENUE LE 5 décembre 2016, 20 HEURES 14 MINUTES À L'ENDROIT
ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL
MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS
SUIVANTS :**

Siège #1 - Lisette Côté
Siège #2 - Guylaine Jacques
Siège #3 - Renée Lessard
Siège #4 - Charles Vachon
Siège #5 - Rock Carrier
Siège #6 - Richard Fauchon

Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 7 novembre 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance.

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE l'ouverture de l'assemblée pour l'adoption du budget soit faite, il est
20h14.
ADOPTÉE

305-12-2016

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE
2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2017
4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE l'ordre du jour soit accepté.
ADOPTÉE

306-12-2016

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2017

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2017;
Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;
Attendue que madame la secrétaire donne un aperçu des taux de taxes selon ce que le conseil adoptera comme budget et fait la lecture des postes budgétaires.

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal de la municipalité adopte le budget de l'exercice financiers de 2017 prévoyant;

- Des revenus de 1 215 406\$
- Des dépenses de 1 094 763\$
- Un excédent d'opération avant conciliation à des fins fiscales de 120 643\$
- Les affectations financières suivantes
 - 95 157\$ au remboursement de la dette à long terme
 - 6 000\$ à un fonds réservé (vidange boues)
 - 69 486\$ aux dépenses d'immobilisation de l'exercice
 - 50 000\$ d'appropriation du surplus accumulé.

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est soulevée concernant la taxe de vidange des boues septiques.

307-12-2016

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE la séance soit levée, il est 20 heures 18 minutes.
ADOPTÉE

Hector Provençal, maire

Linda Gilbert, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal, maire